

Compte-rendu de visite du projet EPIA (Echange de Pratiques Innovantes et Agroécologiques)

Séance n°23 : Forêt jardin – 08/03/22



Journée animée par : Simon Poulet (FD CIVAM 30)

Visite du tiers-lieu de Thomas Lengagne

Localisation : Saint-Privat (Hérault)

Introduction

Thomas Lengagne est issu d'une formation d'ingénieur agronome. Il a suivi cette formation en alternance au sein de la pépinière viticole VCR France. En 2020, lors de sa dernière année d'étude, il commence son installation en parallèle. Il signe un contrat de fermage pour 2,5 ha comprenant des terres boisées, des terrains en friche et un petit mazet en ruine à côté de Saint-Privat dans l'Hérault. Son projet initial était de s'installer en viticulture. Cependant, entre sa volonté de planter des cépages résistants à l'oïdium et au mildiou et les difficultés administratives propres à la viticulture, il choisit plutôt un projet centré sur les plantes à parfum aromatiques et médicinales et leur transformation en tisane. Ceci est l'objectif à long terme, actuellement il apprend tout en s'installant progressivement. Pour s'assurer une rentrée d'argent, il travaille à mi-temps à la pépinière viticole. En 2021, il achète 3 ha supplémentaire. Une partie est en indivision avec sa voisine, paysanne elle aussi.

Atelier viticulture

La parcelle dédiée à la viticulture fait 1000 m², surface maximale qu'il est possible de planter sans faire de démarches administratives spécifiques. La parcelle est en agroforesterie. Au sein des rangs de vigne sont plantés des fruitiers (pêcher résistant à la cloque, amandier), des essences productrices de biomasse et des essences fixatrices d'azote. Parmi ces dernières, il y a du Cytise qui atteint une hauteur de 4 à 5 m, contrairement au Robinier le Cytise a l'avantage de ne pas être trop invasif. Il y a également du Virgilier à bois jaune (*Cladastris kentukea*). Au sein de la parcelle, une haie diversifiée est plantée pour favoriser la biodiversité. La haie est plantée sur une bessièrre pour ralentir le ruissellement en cas de fortes pluies. Les plants ont été achetés à la pépinière bio Grange à Vézenobres. D'après son expérience, Thomas Lengagne insiste sur le fait de ne pas hésiter à payer un peu plus cher ses plants car c'est un gage de qualité. Par exemple, la saison dernière il était en retard sur ses commandes, il a donc eu pour moins chers les plants restants et ils ont eu plus de mal à se développer. Pour éviter ce problème il ne faut pas hésiter à commander ses plants en avance, dès le mois de septembre. Les cépages choisis sont tous résistants à l'oïdium et au mildiou. Les difficultés liées à la plantation de ces cépages expliquent l'abandon du projet viticole du tiers-lieu. La seconde explication pour justifier l'abandon de la production viticole est la nécessité du traitement contre la Flavescence dorée. Le lieu où est située la ferme est préservé de l'activité agricole et la biodiversité y est importante. Thomas ne souhaite donc pas appliquer de pesticides dans cet environnement. Tous les rangs sont laissés enherbés avec un couvert spontané. Un semis d'avoine (sans aucun travail du sol) a été fait cet automne, le résultat n'est pas encore clairement visible.



Figure 1 Parcelle de vigne en agroforesterie

Atelier agrume

Sous le mazet, sur les terrasses, Thomas a planté des agrumes. Il a choisi principalement des essences qui résistent au froid : mandarine satsuma ; pomelo ; oranger ; clémentine et un citronnier (peu résistant). Pour l'hiver, les arbres ont été entourés par un voile thermique. C'est le premier hiver que les arbres ont vécu donc ce printemps sera le test pour savoir s'ils ont supporté la saison hivernale.



Figure 2 Agrumes enroulés dans un voile thermique pour passer l'hiver

Atelier forêt-jardin

L'espace dédié à la forêt-jardin est de 500 m² avec un sol profond, de pH 7,5 et avec peu de calcaire actif. Thomas a fait une analyse de sol au préalable. De plus, les terrains de son tiers-lieu n'ont pas été cultivés depuis une trentaine d'années, la richesse en vers de terre (et en activité biologique en général) est donc très importante.

Pour concevoir sa forêt-jardin, Thomas est parti dans l'optique qu'il allait probablement avoir des difficultés, commettre des erreurs car il n'avait jamais géré un verger. Il a démarré dans l'idée de faire des essais, d'expérimenter. Le point de départ de la mise en place de la forêt-jardin a été la lecture du [livre](#) de Martin Crawford « La forêt-jardin ». Ce livre donne les grands principes à suivre pour créer sa forêt-jardin, il donne également des informations sur les différentes essences (taille de l'arbre à son maximum par exemple).

Thomas a ensuite fait un plan avec toutes les espèces qu'il pensait mettre en représentant par un trait en pointillé la surface prise par l'arbre à l'âge adulte. Il a également tenu compte de l'orientation par rapport à l'ombre projetée par l'arbre. Ce plan a ensuite évolué pour s'adapter au matériel végétal que Thomas a pu obtenir.

Il a commencé par supprimer des frênes déjà en place car c'est une espèce très concurrentielle et il a laissé des espèces présentes naturellement comme la bruyère. Puis à chaque emplacement d'arbre, il a sarclé, il a ensuite creusé le trou, mis un peu de compost au fond, planté l'arbre, déposé 2 kg d'engrais azoté (Guanumus) puis recouvert d'un broyat (pin ou palmier avec du fumier). Le broyat empêche la pousse des adventices et assure une fertilisation à plus long terme. Le Guanumus donne un coup de boost au démarrage et évite la possible faim d'azote avec le broyat. Un goutte à goutte est installé pour les 2 à 3 premières années pour assurer le bon démarrage de la croissance. L'eau est disponible sur place et elle est amenée via une pompe solaire.

Il a implanté une grande variété d'essences pour occuper toutes les strates. Par exemple, il a planté : lin de Nouvelle Zélande (qui fait des fibres très solides, utiles pour attacher des plantes) ; un hybride entre une mûre et un framboisier ou Mûre de Logan ; des artichauts (qui ont l'avantage d'avoir un cycle décalé par rapport aux périodes de forte chaleur) ; mûre sans épine.



L'ensemble des essences a coûté entre 250 et 300 €. Les arbres ont été achetés à la pépinière Grange et les arbustes sur le site internet mesarbustes.com. Les plants achetés via ce site ne sont pas certifiés bio.



Figure 3 Parcelle dédiée à la forêt jardin

Greffe des arbres fruitiers

La greffe des arbres fruitiers est un élément important du tiers-lieu. Thomas a appris grâce à sa voisine qui lui a montré les techniques adéquates pour greffer. Il s'est ensuite lancé et cette année est la deuxième année où il greffe des fruitiers. Thomas réalise des greffes sur des essences présentes spontanément sur son terrain. Il estime qu'un arbre présent spontanément sera bien mieux adapté aux conditions pédoclimatiques du lieu. Il privilégie deux essences : le Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*) et le Myrobolan (*Prunus cerasifera*). Le Myrobolan est intéressant car il supporte les sols argileux et lourds avec un fort taux d'humidité. À terme cela lui permettra de cueillir des fruits sur l'ensemble de son terrain. La seconde utilisation de la greffe concerne les arbres fruitiers plantés à partir de la graine. Thomas a planté des fruitiers issus de pépinières qui produiront dans environ cinq ans. Cependant, de son expérience, les arbres plantés à partir d'un noyau (ou pépin) sont beaucoup plus sains et plus vigoureux. En parallèle des arbres issus de pépinières il a commencé à semer des fruitiers qu'il greffera en temps voulu pour obtenir une production fruitière. L'inconvénient est qu'il faudra attendre une dizaine d'année avant d'obtenir une récolte.

Pour greffer, il est essentiel de désinfecter ses outils avant de les utiliser. De plus, il ne faut pas toucher avec ses doigts la partie du greffon que l'on aura taillée pour apposer sur le porte greffe. Il est également important de retirer sur le porte greffe les petites branches et les bourgeons présents. Il faut aussi trouver un endroit lisse, sans nœud, sur le porte greffe.

Thomas nous a présenté trois techniques de greffe :

- En couronne



Figure 4 Exemple de deux étapes d'une greffe en couronne

Le greffon est taillé en biseau (double) sous un œil puis on conserve deux yeux. On entaille l'écorce du porte greffe de la hauteur du biseau du greffon et on insère le greffon. On répète l'opération deux fois pour un total de trois greffons apposés. Si les trois greffes prennent, on choisira laquelle on souhaite conserver. On applique ensuite de la pâte à greffer sur les plaies : au niveau de l'écorce entaillée, là où le porte greffe a été taillé et sur le bout des greffons. On serre ensuite la greffe avec du ruban adhésif Chatterton par exemple. Il est important avant de finir de serrer de placer une petite branche qui surplombera les greffes et qui évitera que des oiseaux viennent se poser sur les greffons. Le ruban adhésif devra être retiré environ un mois après le greffage.

- En fente



Figure 5 Exemple de deux étapes d'une greffe en fente

Peut-être plus simple à réaliser, la greffe en fente pourrait avoir tendance à être plus traumatisante pour le porte greffe et à laisser une cicatrice de greffe plus dure à cicatrifier. La préparation des greffons est identique à la greffe en couronne (ci-dessus). La préparation du porte greffe est également identique sauf qu'au lieu d'entailler l'écorce, on va fendre le porte greffe sur la hauteur du biseau du greffon. On insère ensuite le greffon dans la fente en alignant l'écorce du greffon avec l'écorce du porte greffe. Pour cela on appose le greffon à l'extrémité de la fente. On applique ensuite la pâte à greffer, le ruban adhésif et la branche pour protéger des oiseaux.

- A l'anglaise

La greffe à l'anglaise nécessite d'avoir un porte greffe et un greffon de diamètre équivalent. Le porte greffe est préparé comme dans les greffes précédentes. Puis un biseau (sur une seule face) est réalisé sur le porte greffe. Le même biseau est fait sur le greffon (sous un œil et en conservant deux yeux) puis on colle les deux biseaux en alignant au moins sur un côté les écorces du greffon et du porte greffe. Enfin on serre le tout avec du ruban adhésif en ajoutant la branche de protection contre les oiseaux.